



## Lettre d'Informations Municipales

### Actualités communales



\* **Droit de préemption urbain :**

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) permet à la commune d'acquérir prioritairement certains biens à la vente, dans le but de réaliser des actions ou des opérations d'aménagement d'intérêt général.

Le Conseil municipal a demandé à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral d'instaurer un droit de Préemption Urbain sur toutes les zones urbaines et à urbaniser définis dans le Plan Local d'Urbanisme. Il demande la délégation de ce droit à la commune.

\* **Inscription sur les listes électorales**

Les élections seront le 20 et 27 juin prochain. Ceux qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 14 mai 2021 au plus tard. Ils doivent se présenter en mairie, munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

\* **Arrêté pour les chats et chiens errants**

Comme évoqué dans la dernière lettre d'informations, l'identification des chats et chiens est obligatoire pour les chats de plus de 7 mois, nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et pour les chiens de plus de 4 mois, nés après le 6 janvier 1999.

Afin de répondre aux différents retours en mairie suite à la divagation de certains animaux sur la voie publique, le maire a pris un arrêté pour la mise en fourrière des chats et chiens errants. Il sera affiché en mairie à l'extérieur et vous informera des suites encourues lors de la capture de ces animaux.

Nous vous rappelons qu'un fichier est mis en place à la mairie pour recenser tous les animaux appartenant à des propriétaires des Pineaux. Ceux qui souhaitent peuvent faire recenser leur(s) animal (aux) de compagnie.

\* **Frelons asiatiques**

Comme en 2020, la mairie a passé une convention avec POLLENIZ pour la destruction des nids de frelons asiatiques. La commune prend en charge 50% du cout TTC de l'intervention dans la limite de 200€ maximum.

Si vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques, merci de contacter la mairie qui vous indiquera les démarches à suivre.

Pour la destruction des nids de guêpes (qui reste en totalité à votre charge), Polleniz vous conseille de contacter BIONE0 à la Roche/Yon au 02.51.47.70.62 qui intervient sur toute la Vendée.

\* **Vol de la boîte postale place de l'Océan**

La boîte postale, place de l'Océan (parking de l'arrêt de car dans le bourg) a été volée autour du 15-16 avril. Si toutefois vous y aviez déposé votre courrier vers le 14-15 avril, il risque de ne jamais arriver à destination.

## Vie locale



### ❖ **Bibliothèque :**

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Elle sera toutefois fermée les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai 2021.

### ❖ **8 mai :**

Le maire déposera une gerbe au monument aux morts et fera lecture de la lettre. Cette cérémonie sera malheureusement certainement en comité restreint.

### ❖ **Fête de la musique :**

La mairie souhaiterait (si les conditions sanitaires le permettent) organiser une fête de la musique le mardi 13 juillet 2021.

Si vous êtes intéressés pour jouer de la musique, chanter, ... merci de contacter la mairie en vue d'une rencontre ou échange.

### ❖ **Société Amélioration performance énergétique de l'habitat :**

Attention aux arnaques pour lesquelles des personnes se font passer pour le conseil départemental ou autre organisme. Le Conseil départemental ou toute autre collectivité ne font pas de démarchage. Merci de ne pas donner suite aux démarchages, ni aux demandes pressantes de rendez-vous. Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous réorientera vers les organismes spécifiques.

### ❖ **Enedis : coupure d'électricité du 4 mai**

Suite à des interventions techniques sur le réseau, des coupures d'électricité devront avoir lieu sur la commune le matin du mardi 4 mai.

La mairie sera impactée et ne sera pas joignable entre 9h et 10h30 par téléphone et par mail.



**Prochaine distribution du Pineaux infos courant juin 2021**

**Vous souhaitez nous faire part de vos activités et évènements contactez :**

**Mairie – 14 rue de l'Océan – 85320 LES PINEAUX 02.51.30.50.58**

**Mail : [mairie@lespineaux.fr](mailto:mairie@lespineaux.fr)**

**Site internet : [www.lespineaux.fr](http://www.lespineaux.fr)**